



FO Énergie et Mines  
60 rue vergniaud  
75013 PARIS  
Tel. : 01 44 16 86 20

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS

Objet : Lettre ouverte  
Ref. : 2233 - SG/MR

Paris, le 20 mars 2018

Monsieur le Président,

C'est avec gravité que nous vous écrivons pour vous alerter sur la situation économique et sociale des Industries Électriques et Gazières (IEG). Nous vous adressons cette lettre ouverte pour exprimer directement auprès de vous les inquiétudes des personnels de nos industries.

Monsieur le Président, la situation de nos industries est marquée par une déréglementation de plus en plus forte. Cela fait trente ans que cette déréglementation a été lancée au niveau européen avec l'accord des gouvernements français successifs, de droite comme de gauche. FO a dès l'origine considéré que cette politique serait un échec pour nos industries et a combattu ces mesures.

Comment pouvait-on prétendre, en effet, que déréglementer le gaz serait positif pour les Européens alors que les ressources gazières sont situées en dehors de l'Europe et souvent gérées par des monopoles d'État ?

Comment pouvait-on croire que l'électricité serait un véritable marché alors qu'elle ne se stocke pas et que l'Europe y a ajouté des obligations sur les énergies intermittentes qui mènent, de l'avis de beaucoup d'économistes, à une impasse collective ?

C'est pourquoi nous continuons à réclamer un réel débat contradictoire sur cette déréglementation. Quel coût réel sur la désoptimisation des systèmes notamment électriques ? Quels impacts sur l'emploi ? Quel impact sur les consommateurs ?

À un an des élections européennes, il nous apparaît qu'un tel débat a bien toute sa place et que les Français méritent un tel échange.

Cela est d'autant plus le cas que l'Europe poursuit un travail de mise en cause de nos Services publics. En témoignent d'abord le quatrième paquet «énergie-climat» actuellement en débat au Parlement européen.

En témoigne également la mise en demeure de la France sur les concessions hydroélectriques. Sur ces sujets fondamentaux, FO mène le combat au sein de l'interfédérale regroupant l'ensemble des syndicats représentatifs des IEG.

La situation de l'hydraulique est sans doute la plus caricaturale de cette dérive toujours plus forte vers le démantèlement du Service public de l'électricité. Le bon sens pousse au contraire à refuser ce diktat européen.

Pourquoi, en effet, la France serait-elle quasiment la seule à ouvrir l'hydraulique à la concurrence alors que les autres pays européens ne le font pas ? Il s'agit tout de même de notre première énergie renouvelable. De même, à qui fera-t-on croire que le découpage de l'hydraulique en de multiples concessions ne désoptimisera pas le système électrique, ce qui renchérra par conséquent le coût de l'électricité ? Qui peut aussi penser un seul instant que les concurrents privés d'EDF ne se précipiteront pas vers les concessions les plus rentables, laissant celles qui ne le sont pas à EDF ?

Face à cela, votre gouvernement a proposé à la Commission européenne d'ouvrir plusieurs concessions à la concurrence tout en interdisant à EDF de gagner l'ensemble de ces concessions, quand bien même elle serait la meilleure. Cette proposition, faite sans concertation avec quiconque, représente à nos yeux une capitulation face à Bruxelles et nous y sommes farouchement opposés.

C'est pourquoi nous refusons toute mise en concurrence des concessions hydroélectriques et demandons le maintien dans leur périmètre actuel des 3 opérateurs existants : EDF, SHEM et CNR.

Monsieur le Président, il est temps de remettre le Service public au cœur des politiques publiques et de rompre avec une politique européenne qui ne jure que par la concurrence.

Certains dégâts sont malheureusement déjà à l'œuvre. Nous en voulons pour preuve la décision de mettre fin aux tarifs réglementés de gaz du fait de l'interprétation faite par le Conseil d'État des directives européennes. Les consommateurs français vont être perdus face à une décision censée faire leur bonheur alors même qu'ils n'ont rien demandé. C'est là une bien étrange conception de la démocratie.

Encore une fois, nous regrettons le fait que le Conseil d'État se soit incliné devant Bruxelles. Nous considérons qu'il devrait être permis aux consommateurs de gaz qui le désirent de continuer à bénéficier des tarifs réglementés de vente.

S'agissant de l'électricité, cette énergie est non substituable dans nombre de ses usages avec une obligation de desserte. Nous demandons donc au Gouvernement de défendre fermement ces Tarifs Réglementés de Vente (TRV) afin notamment de ne pas accentuer la précarité énergétique de nos concitoyens.

Monsieur le Président, d'autres décisions impactant la politique industrielle vont être prises prochainement par le Gouvernement.

Il y a d'abord la PPE (Programmation Pluri-annuelle des Énergies) qui doit être adoptée par le Gouvernement à la fin de cette année.

Comme souvent en matière énergétique, les débats se sont focalisés sur le nucléaire alors que l'électricité ne représente que 25 % de la consommation d'énergie ; le pétrole en représentant 44 %.

De ce point de vue, nous avons salué la décision prise en Conseil des ministres du 7 novembre 2017 de ne plus appliquer la loi de transition énergétique portant sur la réduction de la part du nucléaire à l'horizon 2025. Comme FO l'avait souligné, une telle décision aurait eu comme conséquence la dégradation du bilan carbone de la France. Ceci n'étant pas en phase avec l'urgence climatique.

Reste à savoir ce que le gouvernement décidera pour la PPE.

FO considère que le nucléaire a assuré à la France une électricité compétitive et sûre, a contribué à faire de la France un des pays les moins émetteurs de CO<sub>2</sub>, est une filière d'excellence avec 220 000 emplois et a contribué à limiter le déficit commercial de la France. Il s'agit là de faits objectifs sur la 3<sup>e</sup> filière industrielle de France.

Dès lors, nous ne comprenons pas pourquoi il faudrait fixer un objectif de réduction du nucléaire. Et s'il en devait y en avoir un, il ne devrait pas prévoir de date pour y parvenir.

Cela conduit FO à demander la prolongation des centrales nucléaires au-delà de 40 ans, à condamner la fermeture de Fessenheim que rien ne justifie et à demander le lancement d'une décision d'investissement pour une paire d'EPR dans le quinquennat.

Sur ce dernier point, vous avez été, Monsieur le Président, un des principaux artisans de la demande faite à EDF de reprendre Areva NP devenue Framatome et du lancement, à nos yeux précipité, d'Hinkley Point C. Nous ne comprendrions donc pas qu'aucun nouvel EPR ne soit lancé en France dans le quinquennat ; l'idée selon laquelle on pourrait exporter durablement ces centrales sans en construire en France ne résistant pas à l'examen.

Mais il n'y a pas que le nucléaire, même si les décisions que vous avez prises ou appuyées ont renforcé le profil nucléaire du groupe EDF.

Nous voulons aussi rappeler l'importance du thermique à charbon dans l'équilibre du réseau électrique français, qu'il émane d'EDF ou d'Uniper. Nous sommes en désaccord avec la décision de fermer ces centrales au plus tard en 2023, laquelle mettrait à mal la sécurité d'approvisionnement de la France et un emploi local déjà en difficulté. Nous demandons en tout état de cause de laisser du temps pour mettre en œuvre des solutions moins carbonées (stockage, biomasse, utilisation du gaz de houille...).

S'agissant maintenant des réseaux et en particulier de la distribution d'électricité, nous regrettons qu'un certain nombre d'attaques du groupe LREM aient été faites lors de la loi HULOT et lors de la loi confiance.

Nous mesurons qu'ENEDIS, qui est maintenant un acteur central de la transition énergétique, suscite beaucoup de convoitises. La caricature est sans doute le rapport de la Cour des comptes sur Linky qui, constatant que les délais de déploiement et les coûts sont tenus, en vient à reprocher à ENEDIS d'avoir négocié un contrat prétendument trop avantageux !

Mais derrière nombre d'amendements dont on voit bien qu'ils ne sont pas spontanés, il y a la péréquation tarifaire, qui est un élément fondamental de notre pacte républicain et qui pour FO, ne doit en aucun cas être mis en cause ni même affaibli. Ce sont, au bout du compte, encore une fois les consommateurs qui en paieront le prix fort !

Enfin, en ce qui concerne RTE, nous sommes aussi opposés aux propositions européennes visant à transférer au niveau européen des prérogatives qui doivent rester nationales, car c'est d'abord au niveau de chaque État membre que la sécurité d'approvisionnement doit être assurée.

Mais nos interrogations ne concernent pas qu'EDF. Elles portent aussi sur ENGIE en ce qui concerne la fin des TRV, dont nous condamnons la disparition comme évoqué précédemment.

Nous ne pouvons pas, non plus, passer sous silence plusieurs décisions structurantes d'ENGIE qui ont malheureusement été prises avec l'accord de l'actionnaire principal.

FO a dénoncé la renonciation d'ENGIE à un développement ambitieux dans le gaz naturel en abandonnant son activité d'exploration production, créée avec succès sous l'EPIC, de même qu'une partie de son activité GNL. Rappelons qu'en 2008, la « justification » de cette privatisation, c'était de faire de Gaz de France un leader dans le gaz naturel...

Et sur le plan social, il y a le scandale de la délocalisation des emplois du commerce gaz. FO a condamné cette décision et regrette la passivité du gouvernement pourtant saisi par les syndicats et de nombreux parlementaires. Quelle crédibilité doit-on accorder à tous les beaux discours sur le travail détaché en Europe quand une entreprise, dont le premier actionnaire est l'État, laisse sous-traiter ses activités commerciales dans des pays à bas coût ?

Le rôle de l'État au sein d'ENGIE ne saurait se limiter à désigner le Président du groupe ! C'est pourtant ce qu'il apparaît faire jusqu'à présent.

S'agissant des infrastructures gaz, nous voulons réaffirmer l'importance de celles-ci (GRDF, GRT-gaz, Storengy, TIGF et Elengy) et exprimer en particulier notre vigilance quant aux conséquences concrètes qu'auront les nouvelles dispositions sur la régulation des stockages quant au nécessaire maintien de tous les stockages existants.

Nos interrogations industrielles portent aussi sur la situation des Entreprises Locales de Distribution (ELD) qui sont tout aussi fragilisées et qui sont une partie indissociable du Service public de l'électricité et du gaz.

Au total, Monsieur le Président, vous l'aurez compris, tous les secteurs de l'énergie sont attaqués. Les origines sont diverses, mais la conjonction est là.

Pour FO, on aurait tort de penser que ce qui est vécu comme une attaque en règle, en particulier contre EDF, ne se traduise pas, à un moment ou à un autre, par un mouvement social d'ampleur tant l'exaspération des agents est à son comble.

En réalité, la question que beaucoup se posent est bien celle de savoir ce que cherche en réalité l'État. La question peut d'autant plus être posée que le ministre HULOT, mais aussi nombre de banques-conseils, militent plus ou moins ouvertement pour le démantèlement d'EDF en séparant la partie nucléaire et le reste de l'entreprise.

Cela serait évidemment un scénario totalement inacceptable de casse de cette belle entreprise publique qui, en dépit de tous les coups reçus, reste une des entreprises préférées des Français. FO y est donc résolument opposée.

Après les aspects industriels, nous voulons attirer votre attention sur les aspects sociaux pour lesquels des mécontentements sont également très forts.

Les retraités des IEG, tout d'abord, sont comme leurs collègues des autres corporations légitimement en colère contre la non-compensation de l'augmentation de la CSG qu'ils subissent de plein fouet, ceci étant ajouté à un blocage des pensions ces dernières années. Ils vivent aussi très mal le fait que cette CSG frappe des petites retraites de 1200 euros, ceci au même moment où les plus riches de nos concitoyens ont une réduction conséquente de leur imposition fiscale. Ils l'ont d'ailleurs exprimé avec force le 15 mars lors des manifestations qui se déroulées sur l'ensemble du territoire national.

En ce qui concerne les salariés en activité, ils font face à des suppressions d'emplois importantes dans les groupes EDF et Engie ou à Uniper... Cela s'ajoute à une augmentation de salaire très faible, consécutive elle-même à une année blanche. Parallèlement, les possibilités d'évolution de carrière sont ralenties, ce qui amplifie le mécontentement existant.

Sur ces points, FO veut attirer l'attention des pouvoirs publics.

Les personnels ne sont en aucun cas responsables, ni de certains investissements des entreprises qui se révèlent coûteux (Hinkley Point C pour EDF, International Power pour ENGIE), ni de mécanismes absurdes de marchés qui pénalisent certaines entreprises comme EDF avec l'ARENH. Comme vous le savez, ces conséquences ont été lourdes ces dernières années, ce qui représente un vrai scandale.

Les salariés ne sont pas plus responsables ni de la décision de l'ouverture des marchés, qu'ils ont au contraire combattu, ni de celle consistant à inciter à faire des renouvelables intermittentes de manière déraisonnable, ni de l'absence de prix de CO<sub>2</sub> au niveau européen, ce qui a pour effet de favoriser le charbon et le lignite allemand.

Par conséquent, il y a un véritable ras-le-bol de constater que ces décisions prises par les politiques français et européens de tous bords ont produit une telle situation et que ce sont les salariés qui doivent supporter les conséquences de choix qu'ils ont combattu !

Et puis, il y a le dossier des retraites à venir qui est explosif où notre organisation mettra tout en œuvre pour défendre l'intérêt des salariés des IEG.

Monsieur le Président, ce courrier vous apparaîtra peut-être fort, mais il a été rédigé sans complaisance, dans l'unique but de vous faire remonter les réactions des salariés, telles qu'elles nous sont quotidiennement rapportées.

Ces salariés, qu'ils soient du groupe EDF, d'ENGIE ou des ELD rendent un Service public dont la qualité n'est mise en cause par personne.

Ils appartiennent à des entreprises qui ont profondément marqué l'histoire industrielle et sociale de ce pays et qui, surtout, continuent à faire preuve de grandes capacités d'adaptation face à toutes les évolutions en cours.

Ils incarnent des valeurs de Service public qui ont fait la spécificité de notre pays et qui sont indispensables à la cohésion territoriale (péréquation tarifaire notamment).

Restant à votre disposition pour poursuivre cet échange républicain, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de ma haute considération.

Vincent HERNANDEZ  
Secrétaire Général

